

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 20/01/2016

Version : 1.0 (FR)

Révision : 1/06/2015

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/
l'entreprise**

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Fill & Finish Light

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Industrie, utilisation professionnelle

Emploi de la substance / de la préparation: Enduit de jointoiment et de finition

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Knauf S.C.S.

Rue du Parc Industriel, 1

B-4480 Engis

Tel +32 (0)4 273.83.11 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

Service chargé des renseignements:

Knauf Technical Competence Center

E-mail : technics@knauf.be

Tel +32 (0)4 273.83.02 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons Belge

+32 (0)70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux dans le sens de la directive (CE) n° 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Non soumis à l'étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation du produit.

Pictogrammes de danger

Non applicable

Mention d'avertissement

Non applicable

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Non applicable

Mentions de danger

Non applicable

Informations supplémentaires

Contient du dioxyde de silicium (quartz).

Fiche de sécurité disponible sur demande.

Indications particulières de dangers pour l'homme et l'environnement

EUH 208 Contient de la méthylisothiazolinone, de la benzisothiazolinone et de l'octylisothiazolinone. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

En cas d'utilisation correcte, ce produit ne devrait pas provoquer de dommages imprévus. En cas de ponçage, de la poussière est cependant libérée dans l'atmosphère. Une exposition à des concentrations élevées de poussière peut provoquer une irritation de la peau, des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Assurer une ventilation suffisante et éviter l'inhalation excessive de poussière.

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire adéquate, telle qu'un masque anti-poussière (EN 149) ou un masque à protection respiratoire avec un filtre à particules (EN 143). Knauf n'ajoute pas de silice cristalline ou de quartz au produit. Cependant, certains des minéraux naturellement présents dans ce produit peuvent contenir des traces de ce minéral.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélanges

Description:

Mélange de carbonate de calcium, de perlite, de dispersion aqueuse de polymère, d'additifs et d'eau.

Composant dangereux:

Pas d'application

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Observer les précautions courantes concernant la manipulation de produits chimiques.

Après inhalation:

Amener les personnes affectées à l'air frais et rester calme. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon et bien rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir sans avis médical.

Consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Aucun effet indésirable n'est attendu durant l'application. En cas de ponçage, de la poussière est cependant formée (voir Section 2.3).

Contact avec la peau: Aucun effet indésirable n'est attendu.

Contact avec les yeux: Un contact avec la poussière peut entraîner une irritation mécanique des yeux. Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants : rougeur, sensation de brûlure superficielle, démangeaisons, douleur.

Ingestion: L'ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Remarques générales:

Le produit en lui-même n'est pas combustible. En cas d'incendie, veuillez respecter les remarques ci-dessous.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Eau, adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à pleine puissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection individuelle.

Assurer une ventilation suffisante.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Danger particulier de glisser sur le produit renversé/déversé.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Ramasser mécaniquement.

Recueillir les composants liquides avec un produit absorbant.

Éliminer la matière recueillie conformément aux réglementations.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne ventilation/aération du lieu de travail.

Éviter d'inhaler les poussières de ponçage.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Observer les précautions courantes concernant la manipulation de produits chimiques.

Prévention des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions de stockage sûres, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Substance nécessitant la surveillance du poste de travail

Respecter les réglementations nationales pour la valeur limite générale de poussière.

Respecter les réglementations nationales pour le quartz (Belgique : 0,1 mg/m³).

CAS : 12174-11-7 Attapulgite (Palygorskite) (poussières fibreuses) (3 - <10%)

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Retirer immédiatement les vêtements sales et contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Equipement de protection individuelle :

Protection respiratoire:



En cas de développement de poussière, porter un masque anti-poussière fine.

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Les crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après l'exposition.



Gants de protection.

En raison du manque de tests, aucune recommandation ne peut être donnée quant au matériau des gants pour le produit / la préparation / le mélange chimique.

Protection des yeux:



Lunettes de protection.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Mesures de gestion des risques :

Assurer une ventilation suffisante.

Eviter la formation de poussière.

Autres informations :

Ce document est basé sur les listes en vigueur au moment de rédaction.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:

Forme:

Pâte

Couleur:

Couleur crème

Blanc (ou jaune si teinté)

Odeur :

Inodore

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Valeur du pH:

7-9 à 20 °C

Changement d'état :

Point de fusion:

Non applicable.

Point d'ébullition:

100 °C

Point éclair :

Non applicable.

Inflammabilité (solide, gazeux):

Non applicable.

Température d'inflammation:

Non applicable.

Température de décomposition:

Non déterminé.

Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur:

Non applicable.

Densité:

1,0 – 1,2 g/cm³ à 20 °C

Densité relative :

Non déterminé.

Densité de vapeur :

Non applicable.

Vitesse d'évaporation :	Non applicable.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	55 – 75 g / 100 g
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non applicable.
Viscosité:	Non applicable.

9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter : Chaleur excessive et gel.

10.5 Matières incompatibles: Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Au-dessus de 750 °C ou en cas de réaction avec des acides, la dolomite se décompose en formant du dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Non toxique.

Indications toxicologiques supplémentaires: En cas d'utilisation et de manipulation conformes, le produit ne cause aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol : Insoluble dans l'eau. Pas d'effet néfaste attendu.

Indications écologiques supplémentaires :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans les nappes d'eau souterraines, les eaux de surface et les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets :

17 09 04 Déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques 17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Code déchet d'emballage : 15.01.02

Agents de nettoyage recommandés: Eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit ne figure pas sur la liste des substances dangereuses à transporter (ADR, IMDG, IATA)

14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA
Classe Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement:

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (Annexe 4, VwVwS Allemagne 17.05.1999): Peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Autres informations : Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément au règlement du Parlement européen 1272/2008 et du Conseil du 16 Décembre 2008, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548 / CEE et 1999/45 / CE et modifiant le règlement nr.1907 / 2006.

Cette information est basée sur l'état actuel de nos connaissances. Toutefois, elle ne garantit pas les caractéristiques spécifiques du produit et ne donne pas lieu à une relation contractuelle juridiquement valide. Les données ne sont plus valables lorsque le produit est utilisé avec d'autres produits, et lorsque le

produit est appliqué dans un processus. Bien que la composition de ce document soit faite avec le plus grand soin, Knauf décline toute responsabilité pour toutes les conséquences néfastes qui pourraient découler de l'utilisation de ces informations ou de ce produit.

Raison de révision : Cette fiche de données de sécurité remplace la précédente édition. Nouvelle réglementation en vigueur le 1 Juin 2015. Les versions actuelles de nos fiches de données de sécurité peuvent être trouvées sur Internet: www.knauf.be

Service établissant la fiche technique:

Knauf S.C.S., Rue du Parc Industriel, 1, B-4480 Engis

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Acronymes et abréviations:

RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO : International Civil Aviation Organisation

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
MAK: concentration maximale sur le lieu de travail
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3